

Il faut savoir que le très haut débit va coûter 10 Euros par an et par habitant pendant 15 ans à la Communauté.

Travaux Mise en place conteneurs devant les Raspes et Terrail.

Suite à la consultation, l'entreprise SRMT 12 a été retenue pour faire les travaux qui débiteront après Pâques pour être terminés avant l'été.

Voirie entretien chemin Saint Amans. Mr DUFRESNE Guillaume doit boucher les trous.
Goudronnage chemin des Axous. Les travaux seront faits par la Communauté de Communes.

DETR

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été envoyé des dossiers de demande de subvention pour la Salle des Fêtes – le City Stade – le Cœur de Village.

Pour le Cœur de Village aménagement, un devis sera demandé à Mr BONNET – ACIPA 12

Réunion délocalisation Centre de Secours.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion de préparation de délocalisation de la Caserne des Sapeurs Pompiers.

Bon projet. Tout est mis en œuvre pour la réalisation. Sachant qu'il y aura participation des Communes desservies.

Mr le Maire rappelle le vote des taux communaux, sans augmentation, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal à savoir :

TH	6,77 %
TFB	6,45 %
T FNB	32,80 %
CFE	19,06 %

Intervention de Marc GELY – Adjoint au Maire

1- Vote des budgets : commune, eau et assainissement, lotissement

Les budgets primitifs ont été envoyés par mail aux Conseillers Municipaux,
Mr Marc GELY présente et explique par rétro projecteur, les propositions faites pour le budget primitif de la Commune en donnant le détail des opérations d'investissement.

Après la présentation faite du budget primitif de la **commune** pour 2017, section fonctionnement et section investissement, le conseil municipal passe au vote :

Le budget primitif de la Commune est **voté à l'unanimité 12 voix pour**

12 POUR	CONTRE	0	ABSTENTION	0
----------------	---------------	----------	-------------------	----------

Section de Fonctionnement

Dépenses.....	1 662 643,05 Euros
Recettes.....	1 662 643,05 Euros

Section d'investissement

Dépenses.....	1 619 725,05 Euros
Recettes.....	1 619 725,05 Euros
Total du budget	3 282 368,10 Euros

Le conseil a voté les subventions pour les associations à l'unanimité, 12 voix pour.

savoir 9,85 Euros par repas.

11 POUR

CONTRE 0

ABSTENTION 1

Mr le Maire indique qu'une dizaine de demande d'emploi saisonnier a été faite par les jeunes. La Commission de travaux décidera Mardi prochain 04 Avril à 20 h 30, la suite à ces candidatures.

-Incident sur la voie publique.

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a eu l'empoisonnement d'un chien sur la voie publique, dans le village. Il indique qu'il s'est rendu à la Gendarmerie déposer plainte contre X. Il souhaite que la personne prenne conscience du danger de son geste.

-Opérations Frelons.

Mr Marc GELY indique qu'il sera acheté une perche et combinaisons adaptées.

Plan de désherbage communal.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que les collectivités territoriales ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public en dehors des exceptions prévues par la loi, notamment les cimetières et les stades.

Par l'intermédiaire du PRGC, un audit a été demandé à l'organisme FREDON qui doit nous communiquer dans les semaines à venir son diagnostic. Deux scénarios de méthode de désherbages seront proposés à la Commune ; Il faudra en choisir un.

Le matériel d'entretien choisi par la Commune est susceptible d'être subventionné à 70% par Adour Garonne. Il semblerait après discussion avec le personnel technique, que le plus intéressant serait du matériel thermique.

Véhicules.

Jacques ARLES Adjoint au Maire indique qu'une lettre recommandée avec AR est partie aux deux intéressés, qui ont toujours leur véhicule sur le parking de la Mairie.

Si le 1^{er} Mai toujours ces véhicules ne sont pas retirés, la Mairie les enlèvera.

Assistantes maternelles. MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Un bref compte rendu est donné concernant la réunion que certains adjoints et conseillers ont eue avec trois dames susceptibles de mettre en place une MAM.

Il faut avoir l'accord de la PMI

Il faut 10 M3 par enfant, un extérieur devant la structure pour sortie sécurité.

Ces personnes ont rendez-vous mi-mai à Rodez. Des délais de réponse assez longs (3 mois).

Après, voir et réfléchir sur ce que la Commune pourra amener.

-Elections

Mr le Maire refait circuler le tableau de présence pour les prochaines élections afin que chacun prenne une permanence. Elections présidentielles les 23 Avril et 7 Mai et élections législatives les 11 et 18 Juin 2017.

La séance est levée à 22 h 40

Le Maire,
Marcel CALMELS.